

L'écho de juillet

Le Mot du Maire ...

On se plaît à dire que Réaumur est une commune où il fait bon vivre. Depuis quelque temps, des actes de dégradation et d'incivilité se sont produits (au stade, au lavoir).

Je voudrais faire appel à la responsabilité de chacun pour permettre de maîtriser ces débordements.

Si vous apercevez des personnes « suspectes » qui, sur des lieux publics, ont des comportements inappropriés ; merci de prendre des photos ou de noter le nom des personnes et de les déposer à la mairie. Ce n'est pas de la délation mais un acte citoyen qui peut permettre d'éradiquer ces débordements.

Céline REVEAU

Flash Info

Horaires d'ouverture de la Mairie

du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h15 et le
vendredi de 14h à 18h.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

du lundi au vendredi :
13h45 - 16h30
et le mercredi :
10h30 - 12h
13h45 - 16h30

Edito **Une année scolaire qui s'achève ...**

L'été est arrivé, avec lui commencent les "grandes vacances" comme disent les enfants. Cette fin de l'année scolaire restera particulière, car comme tous, l'école a dû s'adapter aux règles sanitaires imposées par le Pandémie du COVID 19.

De ce fait, la traditionnelle Kermesse de l'école n'a pu avoir lieu. Toutefois, afin que perdure la tradition, la remise des livres aux CM2 s'est déroulée en présence de Céline REVEAU, Maire et Karen BONNIFAIT, représentante de l'APEL, qui sont venues à l'école pour remettre aux 10 élèves de CM2 un livre en lien avec le thème de l'année : "Voyage au tour du Monde" de Malcolm CROFT.

En haut, de gauche à droite : Céline REVEAU – Maire, Noah TURQUAND, Faustin YOUX, Maël CRUBLEAU, Zoée GOUDIN, Dorian CHAUVET, Karen BONNIFAIT de L'APEL. En bas, de gauche à droite : Isaac PARPAILLON, Robin TURQUAND, Loan BONNIFAIT, Saskia LHOMMEDÉ et Aaron MEERSCHNECK.



5 personnes ont été mises à l'honneur par l'équipe éducative : Geneviève BONNIN, qui était l'enseignante des PS/MS/GS part à la retraite. Elle sera remplacée par Laurence CHIRON. Mylène GUILLEMENT, enseignante en CP/CE, le vendredi, va changer d'école l'année prochaine. Ainsi que, Josette COUSIN qui a accompagné un élève de l'école pendant 3 ans. Cette dernière assurait également la périscolaire.

Pierrette LOUIS a été également remerciée, elle a accompagné les élèves de CE2 lors de la catéchèse pendant 20 ans. Elle était secondée par Yvette LUSCAP qui elle aussi a décidé de tourner la page. L'année prochaine, Marie-Thérèse GÉMARD accompagnera les CE2 en catéchèse.



de gauche à droite: Josette COUSIN, Geneviève BONNIN, Mylène GUILLEMENT, et Pierrette LOUIS. Yvette LUSCAP est absente de la photo.

Si votre enfant est né en 2017 ou 2018 ou si vous êtes des nouveaux arrivants, n'hésitez pas à contacter la directrice au 09 63 46 83 53 pour inscrire votre enfant à l'école Sainte Marie.

Infos municipales

↳ Election des délégués au Comité Syndical du SyDEV

Le SyDEV, Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée, est constitué, d'une part des représentants directs des communautés de Communes et d'agglomération et de la commune de l'Île d'Yeu, et d'autre part, de délégués élus par les Comités Territoriaux de l'énergie (CTE) regroupant les représentants des communes.

Chaque commune doit donc désigner un délégué titulaire ainsi qu'un délégué suppléant, appelé à siéger au CTE.

Le Conseil Municipal procède à l'élection et désigne Franck JAUD, délégué titulaire et Henrick COUTAND délégué suppléant.

↳ Désignation des représentants au Comité de Jumelage

Afin de siéger au sein de l'association communautaire du Comité de Jumelage - Pays de Pouzauges-Puertollano, Monsieur Franck JAUD, sera délégué titulaire et Monsieur Michel ROY, sera délégué suppléant.

↳ Orientations en matière de formations

La loi dispose que « les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions » permettant de faire face à la complexité de la gestion locale et à la nécessaire compétence qu'appelle la fonction électorale.

La formation des membres du conseil municipal sera axée sur les plusieurs thèmes.

↳ Pouzauges Bocage Football Club – Attribution d'une subvention

Suite à la demande faite par Monsieur BAZANTAY, Président du Club de Football, les membres du conseil ont voté pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Pouzauges Bocage Football Club pour l'année 2020.

↳ Commission bâtiments

Des travaux d'accessibilité sont à l'étude afin de rendre accessibles les sanitaires des salles Jeanne d'Arc et Sports & Loisirs.

↳ Commission voirie

La préparation et le point à temps sont prévus les 27, 28 et 29 juillet, au niveau de la Girardière, de la Guindremière, de la place de la Mayauderie, la Pélissonnière et de l'Antézière.

↳ Commission communication

Lors de la réunion du 6 juillet, les élus ont commencé à préparer le bulletin annuel. Ils ont aussi projeté un concours photo, qui aura lieu du 1^{er} août au 30 octobre.

↳ C.C.A.S.

Le C.C.A.S. est composé d'un Président, de 5 membres élus et de 5 membres non élus. Sa composition a été revue à la baisse car la MARPA est devenue intercommunale :

Présidente : Céline REVEAU,

5 membre élus : - Valérie LANDRIEU
- Blandine RAFFENEAU
- Jérôme COUTAND
- Karine TURQUAND
- Henrick COUTAND

5 membres non élus : - Emilie BRAUD

- Monique PAILLAT
- Hélène PARPAILLON, au titre de l'UDAF
- Geneviève PAILLAT, au titre des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- Marie-Thérèse GEMARD, au titre des associations des retraités et des personnes âgées
Les anciens membres seront sollicités pour participer aux prochaines actions (colis de Noël ...)

↳ Elections de la communauté de communes du Pays de Pouzauges

Le jeudi 4 juin 2020, Mme Bélangère SOULARD a été élue Présidente de la communauté de communes du Pays de Pouzauges. Neufs Vice-présidents ont été élus. Céline REVEAU est élue 2^{ème} Vice-Présidente en charge des services à la population. Franck JAUD a été nommé conseiller délégué aux bâtiments.

↳ Désignation des représentants à la Commission Communale des Impôts Directes (CCID)

Sont nommés commissaires de la CCID de la commune de Réaumur, sous la Présidence de Mme le Maire :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
ROTURIER Stéphanie	ROY Michel
COUTAND Jérôme	COUTAND Henrick
GIRAUD Sabine	SOULIE Olivier
MERCIER Sabine	MERCERON Aurélien
LANDRIEU Valérie	RAFFENEAU Blandine
MOUCHARD Sabine	GEMARD Marie-Thérèse

↳ Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) : Désignation des représentants

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) soumis au régime de taxe professionnelle unique et les communes membres ont l'obligation de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Le conseil désigne Stéphanie ROTURIER en tant que déléguée titulaire et Céline REVEAU en tant que déléguée suppléante.

↳ Création de la commission intercommunale pour l'accessibilité

Les élus proposent M. Franck JAUD pour siéger au sein de la commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

✍ Prochaines réunions

- *Conseil Municipal,*

Lundi 14 septembre 2020 à 20h, à la mairie

Infos Plus

► Le département de la Vendée

Dans le cadre de son action en matière de sécurité routière, le Département de la Vendée va équiper de « STOP » les 1000 carrefours encore en priorité à droite sur les routes départementales, hors agglomération.

► Déchèterie

Collecte de déchets contenant de l'amiante

Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu le :


- Déchèterie des **Essarts** : Lundi 28 septembre 2020 (10h à 12h)

- Déchèterie de **La Châtaignerale** : Mercredi 30 septembre 2020 (10h à 12h)

- Déchèterie de **Chantonay** : Vendredi 02 octobre 2020 (10h à 12h)

- Déchèterie de la **Flocellière** : Samedi 03 octobre 2020 (10h à 12h)

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.

Tarifs*		
Jusqu'à 25 kg :	10 €	
De 26 à 50 kg :	15 €	
De 51 à 75 kg :	20 €	
De 76 à 100 kg :	25 €	
Au-delà de 100 kg :	25 € + 0,90 € par kilo supplémentaire	

Pour bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire auprès des services du SCOM en appelant au : 02-51-57-11-93 avant le 18 septembre 2020.

► Familles Rurales – Transport scolaire

Réunion d'information sur le transport scolaire pour les élèves de 6^{ème} de 18h30 à 19h à la Salle Ferchault, le jeudi 27 août 2020.

A l'issue de la réunion : distribution des cartes. Permanence pour les autres familles de 19h à 20h à la salle Ferchault.

Le port du masque est obligatoire, merci.



Prochaine parution de l'écho le 21 septembre, merci de bien vouloir nous donner vos articles pour le 11 septembre.

► La Gym douce

La « gym douce » avec un moniteur diplômé s'est interrompue en mars pour les raisons que vous connaissez.

Elle devrait reprendre salle Ferchault, le **18 septembre 2020 de 9h30 à 10h30** ainsi que tous les vendredis jusqu'en juin 2021.

Nous sommes un groupe d'une vingtaine de personnes. Si vous avez envie de nous rejoindre, venez essayer lors d'une séance.

Pour tout renseignement s'adresser à Marie-Thérèse PARPAILLON, tel 02 51 57 97 43.

► INFORMATION COVID-19

Depuis le 20 juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque grand public dans les lieux publics clos, en complément de l'application des gestes barrières.

A Réaumur, le port du masque est obligatoire dans les commerces ainsi qu'à l'agence postale et la mairie.



COVID-19

PASSONS UN BON ÉTÉ AVEC LES BONS RÉFLEXES

8 conseils pour appliquer les gestes barrières

- Pour un repas avec des proches**
 - ✓ Se laver les mains avant de manger et avant toute activité (jeux de société...).
 - ✓ Éviter de partager les plats et de goûter dans l'assiette du voisin !
 - ✓ Penser à aérer régulièrement. C'est aussi l'occasion de prendre l'air, même chez soi.
- Pour rendre visite à ses grands-parents**
 - ✓ Rester à distance autant que possible et porter un masque.
 - ✓ Abandonner les bisous collants pour les bisous volants.
- Pour une sortie entre amis**
 - ✓ À la plage, poser sa serviette à distance des autres personnes.
 - ✓ En balade, en ville ou à la campagne : chacun sa gourde, chacun son sandwich !
 - ✓ En soirée, prévoir un verre par personne et écrire son nom dessus pour éviter de se tromper.

GOVERNEMENT FRANÇAIS CORONAVIRUS
0 800 130 000 (appel gratuit)

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez venir chercher vos masques du Conseil Départemental. Ils sont gratuits et disponibles à l'accueil de la mairie.



A vos agendas

Juillet

→ Manoir des Sciences de Réaumur :

Du 1^{er} juillet au 31 août : ouvert tous les jours de 11h à 19h, sauf le samedi

Les mercredis 22 et 29 juillet et le mercredi 05 août 2020, à partir de 15h : Le Manoir des Sciences propose des ateliers pour les scientifiques en herbe ! Percez les mystères de la science en faisant vos propres expériences !

Sur réservation au 02 51 57 99 46 ; 5 €

Les dimanches animés :

► Dimanche 02 août à partir de 16h00 : Sur un air de jazz. Trio Moten-Swing. Profitez des jardins du manoir et laissez-vous porter par le trio piano, contrebasse, batterie.

En cas de pluie, le concert aura lieu dans des dépendances du logis.

► Dimanche 9 août, à partir de 15h30 : **Walter Sôp, souffleur de bulles.** Bubble Show and event, Greg Brinchault. Mêlant sciences et poésie, le personnage de Walter Sôp vous invite dans le monde magique où il sculpte le savon pour donner vie à des sphères éphémères.

Tarifs et réservation au 02 51 57 99 46

Août

→ Village du Ciel

Vend. 7, 21h, Nuit des étoiles ANNULÉ

Vend. 14, Thème : Orphiuchus à 21h,

Vend. 28, observations du ciel à partir de 21h,
Gratuit et ouvert à tous

→ PBFC

Sam 22. Fête du foot ANNULÉ

→ MARPA

Sam. 29, pique-nique des familles ANNULÉ

Septembre

→ REAU'FESTIF FÊTE SA RENTRÉE

Sam. 19, 19 h, au stade de Réaumur

Repas jambon / mogettes

10 € / adulte 6 € / enfant

Résa au rétro ou par mail :

comite.hippique@gmail.com

→ Club de l'Amitié Réaumurois

Sam. 26, 13h30, Concours de belote

Etat Civil

📖 Décès :

Raymond GIRAUD, le 2 juillet 2020

📖 Naissance :

Lilian FORTIN, le 30 juin 2020

Évie PAILLOU, le 1^{er} juillet 2020

Simon BOURRÉ, le 7 juillet 2020

La chronique de juillet ...

Des nouvelles de la MARPA ...

Nous avons choisi d'apporter un peu de légèreté à ces moments graves que nous partageons tous.

Car il n'est pas question que ce virus entre dans nos maisons.

Pour cela nous avons besoin de votre aide :

👉 Ne nous rendez pas visite sans vous protéger avec un **masque**.

👉 **Consignez votre passage** dans le registre à l'accueil (c'est important pour remonter la chaîne de contamination si besoin.)

Lorsque nous nous retrouvons, même si nous en avons très envie, **ne nous embrassons pas**. Par nos mots et notre sourire nous pouvons exprimer notre joie et notre reconnaissance.

N'oubliez pas qu'il y a des tas de moyens pour rester en contact, nous sommes devenus des pros de « Skype » avec nos ordinateurs, si vous partez en voyage vos cartes nous feront plaisir et le téléphone fonctionne à merveille à Réaumur.

Alors merci à tous et surtout prenez bien soin de vous



Nous nous entraînons à le chasser par tous les moyens, s'il devait se présenter à notre porte !